

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 14 Décembre 2022** à 18h00 Salle Louis Griffon, rue Pierre de Coubertin à Monchecourt que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 28

Absents : 6

Procuration : 11

Etaient présents (délégués titulaires) : 24

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - Salvatore DE CESARE - Rodrigue LEBLAN - Eric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI - Gilles BARBIEUX - Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Jean-Claude DESMENEZ - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Arnaud GLABIEN - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET.

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pour la CCCO : Jean-Marc LEFEBVRE suppléant de Romain DAPVRIL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE - Bruno NAULIK suppléant de Damien FRENOY - Véronique PERU suppléante de Robert STRZELECKI.

Etaient présents par procuration : 11

Pour la CCCO : Marc DELECLUSE donne pouvoir à Alain PAKOSZ - Lionel FONTAINE donne pouvoir à Karim BACHIRI - François CRESTA donne pouvoir à Claude HEGO.

Pour DOUAISIS AGGLO : Delphine GUINEZ donne pouvoir à Alain DUPONT - Jacques LECLERCQ donne pouvoir à Gilles BARBIEUX - Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Christophe DUMONT - Jean-Michel SZATNY donne pouvoir à Arnaud PIESSET - Muriel DOUDOK donne pouvoir à Alain BRUNEEL - Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Maryline LUCAS donne pouvoir à Rodrigue LEBLAN - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Bruno NAULIK.

Etaient absents et excusés : 6

Pour la CCCO : Frédéric DELANNOY - Donato MIRAGLIA - Julien QUENNESSON.

Pour DOUAISIS AGGLO : Reine Elise CARLIER - Franck VALEMBOIS- Christine ERADES.

OBJET : DON DE MATERIEL INFORMATIQUE A LA MISSION LOCALES JEUNES DU DOUAISIS

Monsieur le Président indique que :

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L3212-3 et D3212-6,

Vu la demande de l'association Mission Locale jeunes du Douaisis,

Suite au renouvellement du parc informatique en ordinateurs portables, le SMTD dispose de matériels informatiques qui ne sont plus utilisés.

Même s'ils sont techniquement dépassés, ces matériels demeurent fonctionnels et peuvent être réutilisés.

Pour ne pas mettre au rebut ces équipements, une partie sera tout d'abord revendue au personnel du SMTD après un appel à candidature.

Ensuite, le SMTD a reçu une demande spontanée de la Mission Locale Jeunes du Douaisis pour une dotation en ordinateurs.

En effet, dans le cadre de la programmation du contrat de ville, la Mission Locale du Douaisis est engagée au côté d'autres partenaires pour structurer la démarche de collecte et reconditionnement d'ordinateurs (tour, écran, clavier...).

Le matériel informatique qui serait donné par le SMTD permettra à la Mission Locale du Douaisis de profiter de la démarche solidaire visant à ce que le matériel informatique reconditionné soit cédé à des publics non équipés, précaires et/ou en insertion, qui seront accompagnés aux usages.

Les objectifs opérationnels de l'action consistent à : Contribuer à réduire les inégalités d'accès au web.

1. Faciliter l'accès à la connectivité.
2. Donner une seconde vie au matériel informatique.

Le matériel sera collecté, reconditionné et distribué via le Collectif Réseau Accès au Numérique (CRAN) regroupant à ce jour 9 associations dont la Mission Locale.

Suite à cette demande, le SMTD pourrait faire don à la Mission Locale des équipements informatiques suivants :

Matériels	Année d'achat	Coût d'achat unitaire.	Valeur nette comptable	n° de série	Description.
Une tour DELL OptiPlex 3020 SF Inventaire 2015 MATERIEL SIEGE	2015	1 132,70 € TTC	0€	GGPLF62	Une Tour petit format (sans écran) : - Processeur Intel Core i5-4590 3,3 GHz - RAM 4 Go - Disque dur 500 Go - Windows 10 Pro

Envoyé et reçu en préfecture le 22.12.2022

Publié sur le site le 22.12.2022

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20221214-SMTD_22_12_1_7-DE

Une tour LENOVO ThinkCentre M800 Inventaire 2016 MATERIEL SIEGE	2016	1 920,84 € TTC	336,31€* (*Valeur nette comptable globale pour un ensemble de 14 matériels informatiques dont les matériels donnés font partis)	S4X58816	Une Tour (sans écran) : - Processeur Intel Core i7-6700 3,4 GHz - RAM 8 Go - Disque dur SSHD 500 Go - Carte graphique Nvidia - Windows 10 Pro
Deux postes HP EliteOne 800 G2 Inventaire 2016 MATERIEL SIEGE	2016	1 676,64 € TTC		CZC634B3LV CZC634B3LT	Deux postes tout-en-un : - Ecran 23 pouces - Processeur Intel Core i5-6600 3,3 GHz - RAM 8 Go - Disque dur SSHD 500 Go - Windows 10 Pro

Toutes les données numériques seront supprimées par le service informatique du SMTD. Les matériels ne sont pas équipés de suite Microsoft Office installée et les tours ne sont pas dotées d'écran ni en clavier et souris.

Un tel don participe au développement durable.

D'une part, il contribue à la protection de l'environnement en conférant un nouvel usage à ces matériels.

D'autre part, il répond à des enjeux de solidarité, puisqu'il participera à la mise en œuvre de l'objet social de La Mission Locale.

Enfin, ce don fera l'objet d'une convention (projet joint en annexe) qui en fixera les modalités et les conditions.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 30 Novembre 2022.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver le don de matériels informatiques à la Mission Locale Jeunes du Douaisis dans les conditions décrites ci-dessus et d'autoriser la signature de la convention jointe en annexe.

Ne prennent pas part au débat ni au vote les élus membres du Bureau de l'association de la mission locale du Douaisis :

- Jean-Luc HALLE,
- Karim BACHIRI,
- Jessica TANCA

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 36

Suffrage exprimé : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE le don de matériels informatiques à la Mission Locale Jeunes du Douaisis dans les conditions décrites ci-dessus et AUTORISE le Président à signer ladite convention.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Arnaud GLABIEN